ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Grand Palais

Question écrite n° 44777

Texte de la question

M. Jean-Pierre Foucher attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur les préoccupations exprimées sur l'état d'avancement des travaux du Grand Palais par les sociétés d'artistes qui organisent des manifestations régulières dans ce lieu. En réponse parue au Journal officiel du 10 novembre 1997 à une question écrite n° 4459, les pouvoirs publics indiquaient la clôture des travaux pour l'été 2000. Or la première tranche des travaux de consolidation aurait dû commencer en janvier 2000 et, récemment, un état des lieux prévoyait une clôture de la rénovation pour 2006. Cette situation met de nombreux artistes aux revenus modestes en grande difficulté puisqu'ils ne disposent plus de lieu accessible pour les expositions. Il lui demande en conséquence de bien vouloir lui indiquer dans quels délais le Grand Palais sera réellement de nouveau accessible et si dans cette attente des mesures spécifiques sont prévues en faveur des artistes indépendants.

Texte de la réponse

La ministre de la culture et de la communication souhaite préciser au préalable l'intérêt qu'elle attache aux salons qui représentent un moyen important pour les artistes de se faire connaître du public, comme des critiques d'art, des collectionneurs et des galeries. S'agissant du Grand Palais, la ministre est en mesure d'indiquer que les travaux de consolidation et de rénovation débuteront cette année. Ils devraient s'achever à l'échéance de 2006. A l'issue du chantier, le Grand Palais pourra à nouveau accueillir les salons (en articulation avec le projet culturel global de l'édifice) dans des espaces aménagés à cet effet. Dans l'attente de cette réouverture et compte tenu de la fermeture de l'Espace Eiffel Branly à la fin de l'année 2000, le ministère de la culture et de la communication s'attache à trouver d'autres lieux susceptibles de recevoir ces manifestations. Des négociations sont actuellement en cours avec différents gestionnaires de lieux comme l' « Espace Auteuil » dans le xvie arrondissement de Paris qui devrait pouvoir accueillir six salons en 2001. Trois autres salons devraient également se tenir cette même année dans deux autres lieux. Il est à noter que le ministère de la culture et de la communication devrait apporter en 2001 une contribution financière supérieure aux 4 MF annuels versés actuellement à l'Espace Eiffel Branly pour prendre en compte le surcoût lié à la nouvelle implantation (l'Espace Auteuil) et pour éviter une augmentation du montant de la participation financière des salons. L'effort financier important qui serait ainsi consenti traduit de manière forte la préoccupation du ministère de la culture et de la communication de soutenir les artistes pour leur permettre d'exposer leurs travaux.

Données clés

Auteur : M. Jean-Pierre Foucher
Circonscription : Hauts-de-Seine (12e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 44777
Rubrique : Patrimoine culturel
Ministère interrogé : culture et communication
Ministère attributaire : culture et communication

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/11/questions/QANR5L11QE44777

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 10 avril 2000, page 2265
Réponse publiée le : 5 juin 2000, page 3411